



Nos réf. : Etudes/fd.gpd.pr.fm.cd/25.28
Dossier suivi par :
Fabrice Machelart
☎ 04 66 87 99 16
urbanisme@gard.cci.fr

Monsieur Patrice Quittard
Maire
Mairie de Poulx
Place de l'Hôtel de Ville
30320 Poulx

Nîmes, le 04 juillet 2025

Objet :
Révision générale du PLU de Poulx

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre correspondance du 10 avril 2025 concernant le projet de révision générale du PLU de Poulx. Nous vous remercions de nous avoir transmis le dossier.

Nous notons que le soutien aux activités économiques est intégré au projet communal à travers les orientations 1 « Poursuivre le renforcement du dynamisme économique local et le développement des emplois sur la commune », 2 de l'axe n°2 du PADD intitulé « Renforcer l'attractivité du territoire en préservant son authenticité et son cadre de vie ».

Cela se traduit par les actions suivantes : « Maintenir et renforcer l'offre commerciale de proximité et services » et « Conforter les activités économiques, artisanales et le service public ». Le soutien aux activités économiques passe également par l'action « Conforter et développer l'attractivité touristique ».

Le règlement favorise également une mixité fonctionnelle du tissu urbain autorisant sous conditions des activités de commerce de détail ou de l'artisanat compatibles avec l'habitat dans les zones UA, UB et UC.

Par ailleurs, en vue de pérenniser l'activité commerciale du centre, des linéaires commerciaux, au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme, pourraient être instaurés et ainsi interdire le changement de destination de locaux commerciaux au sein de secteurs définis.

La zone UE, concernée par l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Secteur Centre, permettra l'accueil d'équipements et d'activités économiques tout en réinvestissant ces quelques parcelles.

.../...

Enfin, la zone à urbaniser « fermée » 2AUuz est destinée à accueillir des logements et des commerces à moyen terme. Des locaux commerciaux en rez-de-chaussée seront prévus comme il est également indiqué sur l'OAP sectorielle Route d'Uzès.

Toutes ces mesures sont globalement de nature à conforter les activités économiques et à développer l'activité économique de la commune.

Aussi, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard est favorable au projet de révision générale du PLU de la commune de Poulx.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien Dorocq
Président par intérim

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, elongated oval shape with a smaller, circular loop on the right side.